



*Edition Speciale*  
*Octobre – Novembre 2013*



# DINEPA INFOS

[www.dinepa.gouv.ht](http://www.dinepa.gouv.ht)

## Mise en service du réseau des Gonaïves

*Le président de la République Son excellence, M. Michel Joseph Martelly, a procédé le mardi 5 novembre 2013 à la mise en service du réseau réhabilité des Gonaïves. La DINEPA à travers le Centre Technique d'exploitation de cette ville a effectué ces travaux au profit d'environ 30.000 personnes pour les zones suivantes : Pont Gaudin, Centre Ville, Raboteau, Jubile, Route Nationale, La Martininière, Bigot, Biennac, Christophe, Bois d'Orme, Dattes, Sajous, et Gattereau.*



Désormais, la ville des Gonaïves dispose d'un réseau fonctionnel d'alimentation en eau potable. Une réalisation possible grâce à un financement mixte : AECID-Trésor public. Le système d'AEP de cette ville est divisé en deux réseaux distincts : réseau Nord et réseau Sud. Le premier est alimenté par un réservoir en béton armé de 2400m<sup>3</sup> situé à Biennac, Christophe, Bois d'orme, Dattes, Sajous, Gattereau. Le réseau sud, pour sa part, est alimenté par un réservoir

de 960m<sup>3</sup> en béton armé situé à Pont Gaudin avec deux forages équipés de pompes fournissant un débit de 90 litres/seconde et une ligne de refoulement de 600m de long, de diamètre 200 mm et 300mm.

Les travaux de réhabilitation ont débuté au cours de l'année 2012. Ils consistent en la pose de 100 ml de conduites 8" Fonte ductile dans la rivière, la fouille et pose de 140 ml de conduites 8" Fonte ductile, la fouille

et pose de 340 ml de conduites, la pose d'accessoires de raccords tels coudes, tés, cônes, manchons. La pose de supports métalliques et de coussins amortisseurs, la pose de butée et reprise de maçonnerie, le test d'étanchéité et de pression, la désinfection massive, la réparation et mise en eau et la réhabilitation d'une douzaine de kiosques.



Le Directeur Général de la DINEPA fournissant des explications techniques au Président de la République



Le Président de la République attentif aux explications de l'ingénieur DUVALSAINT



Vue de l'un des réservoirs des Gonaïves (960m3)



Vue de la conduite de refoulement traversant le Pont Gaudin



La salle de chloration sur le toit du réservoir vue de l'extérieur



## Le Lancement du référentiel technique : Un tournant décisif pour le secteur de l'Eau potable et de l'Assainissement en Haïti



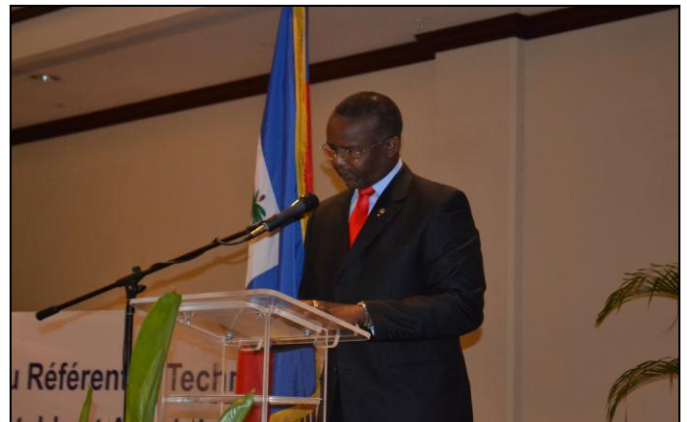
**La DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) a procédé, le mardi 22 octobre 2013 à l'hôtel Karibe, au lancement d'un référentiel technique pour le secteur EPA (eau potable et assainissement) en Haïti. Financé par l'Unicef à plus de 900 mille dollars américains, Ce référentiel est un ensemble de documents qui va servir de directives techniques pour tout intervenant dans le secteur Eau Potable et Assainissement (EPA) dans le pays. Avec plus de 120 documents pour 5000 pages, il constitue un outil de régulation et de contrôle.**

Le mardi 22 octobre 2013, les représentants des différentes institutions intervenant dans le secteur EPA se sont réunis à l'hôtel Karibe. Au menu : lancement des directives techniques pour le secteur EPA. Déroulée sous le thème « refòm sektè a ap vanse! » Cette activité s'est tenue en présence du secrétaire d'Etat aux Travaux Publics Transport et Communications, Philippe Cinéas ; du directeur Général de la DINEPA, Lionel Joseph Duvalsaint ; du Représentant de l'Unicef en Haïti, M. Edouard Beigbeder.

Avec le lancement des directives techniques, la réforme du secteur EPA avance à grand pas. Cette nouvelle démarche entreprise s'ajoute à plusieurs étapes majeures déjà franchies: le vote de la loi cadre sur le secteur EPA, la mise en place de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), l'intégration des structures étatiques existantes au sein de cette entité et le déploiement des Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA), le démarrage des projets d'infrastructures en eau potable et assainissement.

L'idée de la rédaction de ce référentiel technique répond à la nécessité de doter le secteur de directives techniques devant encadrer les acteurs et opérations, uniformiser les approches et enfin améliorer la sécurité et la qualité des ouvrages réalisés.

Pour arriver à cette concrétisation, la DINEPA, avec un financement de l'Unicef, a engagé le 28 octobre 2011 l'OIEau, pour la structuration et la réalisation des documents techniques de référence applicables aux opérations de travaux mais également aux études préalables dans les domaines de: Production, adduction et distribution d'eau potable ; la collecte, le traitement des excréta et des eaux usées.



En effet, pour parvenir à la rédaction de ces directives, plusieurs étapes ont été franchies. Tout d'abord, la DINEPA a mis en place un comité de pilotage (COFIL), appelé à se pencher, chaque trimestre, sur l'évolution de l'activité, les progrès réalisés ainsi que les problèmes confrontés, et formuler des recommandations. Ce comité a inclus différents secteurs étatiques (MSPP, MENFP, MCI), la représentation des ONG du secteur EPA, les bailleurs de fonds appuyant le secteur EPA.

Initialement, chaque document élaboré par l'OIEau a été relu par la DINEPA, et reçu les commentaires du COFIL et validé par la Direction Générale de la DINEPA aux fins de publication. Vu les difficultés rencontrées dans la mise en place de ce mécanisme, en particulier pour la relecture et les commentaires, une nouvelle méthodologie a été adoptée. Des séminaires de relecture ont rassemblé une dizaine de techniciens issus de la DINEPA, de l'UNICEF, des ONG et du secteur privé et de l'OIEau qui se sont penchés de manière assidue sur les documents. A l'issue de ces journées,

plus de 120 documents, soit environ 5000 pages, furent relus et annotés. Les remarques furent intégrées par l'OIEau dans une nouvelle version des documents. Après la vérification de la prise en compte des remarques, les documents furent validés par la DINEPA.

Avec l'achèvement du référentiel technique, la DINEPA et le secteur EPA disposent : d'un référentiel technique sur l'eau potable et l'assainissement, adapté à Haïti ; des procédures d'études et principaux cahiers de charges types ; des éléments de coûts de travaux et d'études ; des guides de bonnes pratiques en réalisation et exploitation...etc.

Ci joint des photos des différentes phases de la cérémonie



**L'actualité de la DINEPA à tout instant sur Twitter et Facebook**

## Quand la décentralisation des services d'assainissement s'étend à travers le pays

**La DINEPA est entrain de mettre en place une structure minimale par région pouvant répondre rapidement aux urgences et aux évènements planifiés drainant des foules. Grâce à un financement de l'Unicef, elle s'apprête à déployer, d'ici décembre 2013, un noyau de backup constitué de toilettes mobiles, de camions de vidange, d'un mini garage, un réseau de techniciens aptes dans les diverses régions du pays.**



Pour bien préparer une telle initiative, la DINEPA a organisé une série de formation dans toutes ses structures régionales, Office Régionale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (OREPA). Cette série de formation, déroulée sous forme théorique et pratique, consiste en la gestion opérationnelle, en technique de conduite de vidange pour des chauffeurs de camions.

Réalisée en week end, la formation a débuté dans la ville des Cayes, le 5 octobre 2013 et a réuni les participants des départements du Sud, du Sud-est, de la Grande Anse et des Nippes. Elle a été poursuivie à Hinche pour les participants du Plateau central et de l'Artibonite, avant de s'achever au Cap-Haitien au profit des représentants du Nord, Nord-est et Nord-ouest.

Dans l'ensemble, la formation a réuni plus d'une centaine de participants. La phase théorique est déjà terminée. Pour le moment, elle est à la phase pratique.

Répartie dans tous les départements, la flotte sera composée de 32 camions de vidange, de 260 toilettes. Cette action s'ajoutera à un ensemble de démarches déjà entreprises par la DINEPA dans son souci de doter les populations les plus éloignées de services de base d'assainissement. Parmi ces démarches: la construction des stations d'excréta et des eaux usées dans certaines villes (Limonade, Saint-Marc, Cayes), la construction des blocs sanitaires dans les espaces publics (marchés, écoles, lieu de baignade public).



## Journée Mondiale du lavage des mains 2014. 1098 personnes dont des écoliers se sont symboliquement lavé les mains

Autour du thème « Lave menm ak dlo pwòp ak savon banm pouvwa sou maladi », la DINEPA a organisé le mardi 15 octobre 2013, à la Place Boyer de Pétiion-ville une journée de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale du lavage des mains.

Lors de cette activité réalisée avec l'appui du Trésor public et de l'Unicef, la DINEPA a pu dénombrer un effectif de 1098 personnes ayant fait le geste symbolique de « se laver les mains avec de l'eau et du savon ». Cette activité s'est déroulée avec la participation de différentes écoles telles que: Lycée national de Pétiion ville, Ecole Anne Marie Javouhey, Ecole Notre Dame du Rosaire, Ecole F.I.C de Pétiion ville.

Photos des délégations d'écoles ayant fait le déplacement pour ce geste symbolique à l'occasion de cette grande journée



## L'Aqueduc de Verettes - Pour une décentralisation des services d'eau potable dans l'arrière pays

Dans le souci de rendre accessible l'eau potable aux populations les plus reculées du pays, la DINEPA, grâce à un financement de l'AECID estimé à 200 mille dollars américains, a effectué des travaux de réhabilitation du Système d'Alimentation en Eau Potable de Verettes. Ces travaux réalisés permettent aujourd'hui à plus de 10 mille personnes d'avoir accès à l'eau potable. La DINEPA a mené d'importantes actions dans cette localité en vue d'une amélioration durable de la desserte en eau potable de la ville. Ces travaux, entrepris sur la ligne d'adduction depuis le captage, constituent en quelque sorte un prolongement de ceux déjà effectués au cours de l'année 2012. Il s'agit entre autres de la construction d'un aqueduc qui est une traversée aérienne sur la rivière évitant ainsi les risques de perturbation du réseau face aux intempéries et aux autres multiples risques et du couloir de l'eau, un accès amélioré en maçonnerie vers les fontaines situées au bord de l'eau. Depuis la construction du système en 1948, il faut noter qu'aucune réparation majeure n'a eu lieu jusqu'à cette date. La première phase des travaux réalisée en 2012 était pratiquement à l'intérieur de la ville alors que ceux de cette année sont donc faits en dehors de la ville de Verettes.



Des bénéficiaires aux abords de l'un des kiosques



Vue de l'Aqueduc qui fait la traversée de la rivière des Verettes



Vue latérale de l'Aqueduc

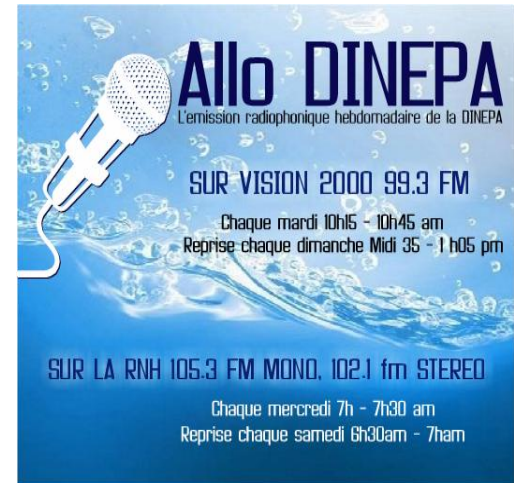


Le couloir de l'eau - un accès amélioré en maçonnerie vers les fontaines situées au bord de l'eau

## “Allo DINEPA” pour mieux communiquer avec la population



Travaux de montage audio et vidéo au studio de la DINEPA à la Rue Mételus



Dans le souci de mieux communiquer et mieux interagir avec la population, la DINEPA a lancé depuis le mardi 24 septembre 2013 une émission radiophonique hebdomadaire dénommée «Allo DINEPA». Ce programme à caractère éducatif et informatif est produit et diffusé par la DINEPA sur les ondes de la radio Vision 2000 et la Radio Nationale d’Haïti.

Depuis la création de la DINEPA en mars 2009 suite à la publication dans le journal officiel de la République « Le Moniteur » de la Loi-cadre portant sur l’organisation du secteur de l’Eau Potable et de l’Assainissement en Haïti, la réforme du secteur avance à grand pas avec cet organisme très déconcentré : La DINEPA, comme instance centrale, les OREPAs, les Unités Rurales départementales (URD), les CAEPA (Comité d’Alimentation en Eau Potable et Assainissement). Cependant, bon nombre des membres de la population haïtienne ignore jusqu’à date le rôle et la mission de

cette institution. Face à cette situation, il était évident et même impératif d’informer de manière approfondie la population sur la mission de l’institution et les activités entreprises dans le secteur EPA (Eau Potable et Assainissement). D’où la production de l’émission « Allo DINEPA ». Avec ses rubriques « Ti koze sou zafè asenisman, Kisa DINEPA ye, invite semèn nan, nouvel komin yo et koneksyon qui permet aux auditeurs d’envoyer chaque semaine des SMS pour les plaintes et doléances, ce programme permet à la DINEPA non seulement de mieux communiquer mais surtout de se mettre à l’écoute de la population.

**Reportage**  
Witzer Cinéus  
**Caméra video et montage**  
Luckenson Auguste  
**Conception graphique, montage et coordination**  
Stéphane Lacroix  
**Production**  
Département de communication de la DINEPA  
Novembre 2013  
Tous droits réservés